

	Frais d'utilisation à la pièce ¹ Épargne avec opérations, Rendement croissant	Forfaits de base		Forfaits intermédiaires			Forfaits optimaux	
		L'Économique	L'Économique Plus	L'Alternatif	L'Autonome	L'Autonome Plus	Le Profitable	Le Profitable Plus
AccèsD (téléphone ou Internet)								
Paiement d'une facture inscrite au dossier	0,65 \$	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Virement entre comptes ou entre folios associés	0,65 \$	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Virement entre personnes	0,65 \$	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Paiement direct (Canada et États-Unis)	0,65 \$	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Retrait direct (paiement préautorisé de vos factures courantes)	0,65 \$	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Virement automatique entre folios différents (même caisse ou caisses différentes)	0,65 \$	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Services complémentaires								
Chèque de voyage American Express ^{MD} à une signature	1 % (min. 4,50 \$)							✓
Chèque visé (certifié)	10,00 \$							✓
Location d'un coffret de sûreté ⁵	À partir de 35,00 \$ par année							Rabais de 15,00 \$ par année
Commande de 100 chèques personnalisés (modèle Desjardins) ⁵	32,11 \$							1 commande gratuite par année
Remise d'images de chèques avec relevé mensuel	2,00 \$							✓
Traite ou mandat en dollars canadiens	6,50 \$							✓
Mandat en dollars américains	6,50 \$							✓
Traite en dollars américains ou autres devises	7,00 \$							✓

■ Le saviez-vous?

Les [professionnels](#), les membres de [60 ans et plus](#) et les [étudiants](#) peuvent bénéficier de rabais allant jusqu'à 4 \$ par mois.

■ Pour en savoir plus

- Consultez la section [Comptes et services reliés](#).
- Consultez le [Guide conseil – Frais et services courants aux membres particuliers](#) (en format PDF, 345 ko).

En cas de divergence entre l'information contenue dans ce document et celle indiquée dans le Guide conseil – Frais et services courants aux membres particuliers, le guide conseil prévaudra.

*La Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé de ces marques déposées.

1. Les transactions excédentaires ou les transactions non incluses dans le forfait choisi sont facturées au tarif à la pièce des transactions courantes.
2. Le solde mensuel minimal indiqué doit être maintenu durant tout le mois pour obtenir la gratuité du forfait détenu pour ce mois.
3. Certains exploitants de guichets automatiques exigent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateurs par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet.
4. Ces forfaits incluent les frais d'accès au réseau Interac* pour un maximum de 3 retraits par mois dans un guichet automatique d'une autre institution financière faisant partie du réseau Interac* pour les membres particuliers des caisses populaires affiliées à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. Toutefois, certains exploitants de guichets automatiques exigent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateurs par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet.
5. Ces frais sont sujets à la TPS et à la TVQ.

^{MD} Marque déposée et marque de commerce d'American Express Company